



PROCÈS-VERBAL DE LA 105^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU 15 MARS 2019 À SIVIRIEZ

1. Salutations

Yan Schneuwly, Président cantonal, ouvre l'assemblée ordinaire à 18h40. Il accueille les délégués présents dans la salle polyvalente de Siviriez en leur souhaitant la bienvenue.

Il salue la présence de :

M. Maurice Ropraz, Conseiller d'État ;
M. René Gobet, syndic de la commune de Siviriez ;
M. Pierre-Alain Scherly, représentant du Groupement latin au comité central de la FSSP ;
M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB, et ses collaborateurs ;
M. Lt col Martin Helfer, Inspecteur cantonal ;
M. Christophe Bifrare, chef du Service de la protection civile ;
M. Mathieu Landert, représentant de la Police cantonale ;
MMES et MM les membres d'honneur
Tous les autres invités en leur titre et fonction.

Les personnes suivantes se sont excusées :

Allain Philippe, commandant de la Police cantonale ; Ballif Philippe, membre d'honneur ; Berchtold Jürg, membre d'honneur ; Bertherin Albert, membre d'honneur ; Borcard Patrice, préfet du district de la Gruyère ; Boschung Felix, membre d'honneur ; Bregy Guido, Oberwalliser Feuerwehrverband ; Brühlhart Dominik, membre d'honneur ; Burgener Urs, Fédération bernoise des sapeurs-pompiers ; Chavaillaz Jean-Denis, chef du service de la protection de la population et des affaires militaires ; Durieux Gilles, instructeur démissionnaire ; Ecoffey Pierre, membre d'honneur ; Genoud Etienne, instructeur ; Genoud François, préfet du district de la Veveyse ; Grandjean Claude, membre d'honneur ; Grünig Peter, membre d'honneur ; Joerin Christophe, chef du service de l'environnement ; Jutzet Erwin, membre d'honneur ; Lehmann Daniel, préfet du district du Lac ; Kilchoer Nicolas, préfet du district de la Broye ; Knechtle Philippe, chef du service de la protection de la population ; Menoud Dominique, membre d'honneur ; Morel Véronique, membre d'honneur ; Noth Marcel, membre d'honneur ; Python Jean-Daniel, membre d'honneur ; Raemy Manfred, préfet du district de la Singine ; Rey Henri, instructeur démissionnaire ; Ridoré Carl-Alex, préfet du district de la Sarine ; Sahli Werner, membre d'honneur ; Spicher Daniel, instructeur ; Thalmann Marc, membre d'honneur ; Zürcher Werner, membre d'honneur ; ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'ECAB, la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et l'Association du service de sapeurs-pompiers de la région de Morat.

Les corps suivants se sont excusés :

Estavayer, Haut-Intyamon, Hesta, Richemont SA, Saint-Sylvestre et les JSP Sense-Süd.

Les communes suivantes se sont excusées :

Alterswil, Auboranges, Belfaux, Broc, Bulle, Le Châtelard, Corbières, Corminboeuf, Corserey, Echarlens, Ependes, Estavayer Gletterens Grolley, Grandvillard, Hauterive, Haut-Intyamon, Lully, Marly, Marsens, Riaz, St-Sylvestre, Sévaz, Ueberstorf, Villaz-St-Pierre.

Un instant de silence est observé afin d'honorer la mémoire de nos proches morts durant l'année écoulée

Aucun commentaire n'étant fait sur l'invitation, l'ordre du jour est donc suivi comme préalablement envoyé et la 105^{ème} assemblée ordinaire est ouverte et le Président la déclare apte à délibérer.

Message de M. René Gobet, syndic de la commune de Siviriez

M. Gobet souhaite, au nom du Conseil communal de Siviriez, la bienvenue aux participants, avant de présenter brièvement sa commune, située entre 700 et 900 mètres d'altitude et s'étalant sur environ 2028 hectares, dont 222 sont boisés. Environ 2230 habitants habitent l'un des quatre villages qui la composent, à savoir Chavannes-les-Forts, Prez-vers-Siviriez, Villaraboud et Siviriez, auxquels s'ajoutent 1400 militaires logés à Drogens. La commune, idéalement située entre les villes de Lausanne et Fribourg, a obtenu le label de Cité de l'énergie. La commune compte 70 PME pour



280 places de travail, ainsi que 53 exploitations agricoles. 25 sociétés locales animent les villages.

Siviriez est également un lieu de pèlerinage grâce à sainte Marguerite Bays, dont le reliquaire est déposé à l'église de Siviriez et la maison natale de La Pierraz est visitable.

M. Gobet conclut en remerciant le CSPi Glâne-Est et son commandant Pascal Cosandey pour l'organisation de la soirée et pour tout le travail effectué durant l'année.

L'assemblée applaudit.

2. Nomination des scrutateurs

MM. Yan Pichon et Mathieu Chappot sont nommés scrutateurs.

Yannick Julmy, vice-président, annonce la présence de 82 délégués. La majorité absolue est ainsi fixée à 42.

Le Vice-président demande à l'assemblée de voter une modification de la version en allemand du tractanda, en regroupant les points 13 et 14, afin de faire correspondre les deux versions. Cette demande est acceptée.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués 2018 de Vuadens

Personne ne demande la lecture du procès-verbal.

L'assemblée ne soulève ni objection, ni remarque au sujet du procès-verbal de l'assemblée de Vuadens.

Décision : Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le Vice-président remercie l'assemblée pour sa décision, ainsi que le secrétaire pour son travail et pour la prise du procès-verbal.

4. Rapport de la présidence

Pour son premier rapport, le Président remercie à nouveau les membres de lui avoir fait l'honneur de l'élire à la présidence de la Fédération en 2018 et indique que c'est avec conviction que son comité et lui se sont lancés dans le devoir de cette noble tâche. Le Président dit que le comité a, durant l'année 2018, essayé d'être au plus proche des corps du canton, tout en renforçant la collaboration avec l'ECAB, les autorités communales, les fédérations des cantons voisins et la Fédération suisse. Il affirme que la Fédération fribourgeoise se veut un partenaire proche, oeuvrant selon ses sphères de compétence et ses capacités à fournir un appui administratif, financier ou technique à tous les corps du canton. Il rappelle aussi que la Fédération fribourgeoise est là pour ses membres (corps d'entreprise, centres de renfort et corps locaux) et les incite à faire part au comité, par quelque moyen que ce soit, de leurs remarques ou problèmes.

Le Président explique qu'après sa nomination, il s'est fixé plusieurs objectifs à court et long terme, qu'il détaille :

- apporter un soutien plus important aux fédérations de district d'un point de vue financier ;
- maintenir la représentation de la FFSP au niveau de l'ECAB par une collaboration étroite sur divers sujets importants ;
- renforcer la représentation de la FFSP au niveau suisse ;
- relancer le groupe de travail en vue de l'acquisition de nouvelles tenues de représentation du comité ;
- représenter les sapeurs-pompiers fribourgeois auprès des partenaires feux bleus lors de séances, cérémonies et événements autres ;
- renforcer l'esprit d'investissement pour nos cotisants ;
- améliorer la communication dans les deux langues pour nos camarades de la Singine.

Le Président se félicite que l'atteinte de ces objectifs soit en bonne voie. Il remercie par la même occasion le comité pour le bon accueil qui lui a été fait, pour l'aide et pour son dévouement sans faille.

Le Président signale que la présidence se travaille désormais en tandem avec le Vice-président, avec qui il participe à des séances de travail ou de préparation de comité.



Le Président expose ensuite l'activité du comité durant l'année 2018 :

- 7 séances du comité ;
- Présence à l'AD de la Fédération suisse ;
- Représentation à l'AD des fédérations cantonales partenaires (Vaud, Tessin, Valais romand) ;
- Participation à 4 conférences des présidents cantonaux ;
- Participation à 4 séances avec l'ECAB pour traiter de divers thèmes, notamment du projet de recrutement cantonal et des jeunes sapeurs-pompiers ;
- Participation à 3 séances de la Commission cantonale de l'Instruction ;
- Participation à 4 séances du Groupement latin ;
- Participation à diverses séances de groupe de travail pour ECALEX.

Le Président énumère et explique divers thèmes importants traités ou à traiter par le comité :

- Implication au comité de pilotage d'ECALEX ;
- Soutien aux fédérations de district, qui a atteint l'objectif fixé lors de la dernière AD ;
- Soirées d'information, qui ont eu lieu les 14 et 21 novembre 2018 au siège de la Police cantonale. Elles ont été une réussite et ont connu un taux de participation satisfaisant ;
- Candidats au bénéfice d'une rente AI : un corps a sollicité le comité en l'informant que, de plus en plus fréquemment, des personnes au bénéfice d'une rente AI se présentaient aux séances d'information et en lui suggérant de se pencher là-dessus. Le comité s'est alors saisi de ce problème en prenant contact, via courrier, à l'Office AI du canton de Fribourg en lui posant, en résumé, les questions suivantes : le travail de sapeur-pompiers peut-il être considéré par votre office comme une activité professionnelle ? Une rente AI pourrait-elle se voir diminuer en raison de la solde ? En cas d'évènement entraînant une lésion physique ou une aggravation de la diminution de la personne au bénéfice d'une rente AI, quelle institution serait juridiquement tenue pour responsable ?

À ce courrier, l'Office AI du canton nous a répondu qu'en raison de la complexité du sujet, il lui était impossible de prendre position officiellement aux questions posées, mais a invité le comité à une rencontre pour discuter de ces points. Le Président indique que chose sera faite.

Pour conclure son rapport, le Président mentionne le gros projet qui se profile pour la FFSP : le recrutement au niveau cantonal, en collaboration avec les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. Ce projet sera détaillé au point 11 ci-dessous.

L'assemblée applaudit.

5. Rapport du responsable cantonal des JSP

Marc-Anthony Beyeler, président du Groupement des jeunes sapeurs-pompiers du canton de Fribourg, tient au courant l'assemblée de l'évolution dudit Groupement. Il regroupe à ce jour 7 corps, dont un est en cours de création dans la Broye. M. Beyeler indique qu'un deuxième groupement est en gestation dans le district de la Singine. Il se félicite qu'après plus de dix ans à motiver jeunes, moniteurs et partenaires divers, on soit désormais arrivé à couvrir l'ensemble des districts du canton.

Au niveau des effectifs, M. Beyeler compte environ 140 jeunes et a pour objectif d'arriver à 200 JSP à court ou moyen terme. M. Beyeler dénombre par ailleurs une trentaine d'anciens jeunes sapeurs-pompiers qui ont été incorporés dans différents corps de sapeurs-pompiers fribourgeois ou d'autres cantons. Il en profite pour signaler que la formation des JSP fribourgeois est reconnue dans le canton de Vaud et en passe de l'être complètement dans celui de Berne.

M. Beyeler remercie tous les partenaires sans qui il ne pourrait tirer un bilan aussi satisfaisant, et notamment l'ECAB, les fédérations de district, la fédération cantonale et les différents corps de sapeurs-pompiers et centres de renfort.

Il présente ensuite les différentes dates à retenir pour l'année 2019. Elle commence avec une journée cantonale de formation destinée à tous les jeunes sapeur-pompiers du canton âgés de 12 ans et plus, ce qui devrait correspondre à 60 enfants environ. Le but de cette journée est de montrer ce qui se passe lorsqu'a lieu un accident de la route, les bons réflexes et les bonnes attitudes à avoir et surtout avoir un contact avec les partenaires feux bleus que sont la police cantonale et les ambulances. Différentes leçons seront dispensées, parmi lesquelles : défense hydrocarbures, désincarcération, calage, véhicule hybride, travail de la police et travail des ambulanciers. M. Beyeler remercie l'ECAB, la Police cantonale, les ambulanciers, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers et la Ville de Fribourg pour leur soutien dans l'organisation de cette journée. Il mentionne ensuite les Championnats suisses des jeunes sapeurs-pompiers les 25



et 26 mai en ville de Bâle, auxquels participera une équipe de JSP de la Sarine renforcée par des jeunes Gruériens et le Concours international des jeunes sapeur-pompiers (CTIF) qui aura lieu du 14 au 21 juillet dans les arènes de Martigny, avec la présence de trois équipes suisses.

L'assemblée applaudit.

6. Comptes 2018

Lisa Laner, caissière cantonale, présente les comptes..

Recettes	Fr. 49 700.35
Dépenses	Fr. 53 292.30
Perte au 31.12.2018	Fr. 3 591.95

Caisse	Fr. --
Banque	Fr. 82 432.55
Part sociale	Fr. 200.00
Prêt	Fr. --
Débiteur impôt anticipé	Fr. --
Débiteurs généraux	Fr. --

Fortune au 31.12.2017	Fr. 86 024.50
Fortune au 31.12.2018	Fr. 82 432.55
Diminution de la fortune	Fr. 3 591.95

7. Rapport des vérificateurs

Agissant au nom des CSPi de Glâne-Centre, Glâne-Est et Glâne-Sud, les vérificateurs Pascal Cosandey, Yan Pichon et Philippe Mauron donnent lecture de leur rapport en recommandant à l'assemblée d'accepter sans restrictions ces comptes et d'en donner décharge aux organes responsables. Les vérificateurs remercient Mme Lisa Laner pour son travail.

Aucune question n'est soulevée.

Décision : Les comptes 2018 et la décharge sont acceptés à l'unanimité .

Le Vice-président remercie l'assemblée pour sa confiance, les vérificateurs et Mme Lisa Laner pour son travail.



8. Budget 2019

La caissière présente également le budget.

Recettes	Fr. 49 390.00
Dépenses	Fr. 59 610.00
Perte	Fr. -10 220.00

Aucune question n'est posée

Décision : Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire

Selon le tournus en vigueur, la prochaine assemblée aura lieu dans le district de la Broye. Elle se déroulera le vendredi 20 mars 2020.

10. Nominations des corps vérificateurs

Sur proposition du comité cantonal, les CSPi de Cheyres-Châbles, des Verdières et d'Agnens, sont nommés vérificateurs à l'unanimité moins 3 abstentions.

11. Recrutement 2020

Le Président présente en quelques mots le projet de recrutement 2020, qui se fera en collaboration avec la campagne commune que font les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, comme annoncé dans son rapport. Le but est d'agir activement et concrètement, sans réinventer la roue, en utilisant des moyens modernes (Internet, réseaux sociaux, transports publics, etc). Le concept sera bilingue français-allemand et on travaillera au niveau cantonal (avec le district du Lac également, qui a été approché).

Afin de ne pas surcharger les corps, déjà occupés par les journées portes ouvertes des 30 et 31 août, le Président annonce que rien ne sera entrepris en 2019. Il présente ensuite plus précisément le concept qui est déjà en place dans les cantons susmentionnés : une date unique, lors de laquelle les corps ouvrent leurs locaux aux intéressés, un site internet dévoué au recrutement en commun (www.118-info.ch) ou campagne d'affichage en commun.

Le Président conclut ce point de l'ordre du jour en présentant le calendrier et un budget sommaire.

Aucune question n'est posée.

12. Activités culturelles et sportives

Le Président donne quelques exemples d'activités culturelles et sportives organisées dans le cadre des corps de sapeurs-pompiers ou d'amicales fribourgeoises : joutes interpompiers (notamment en Gruyère et en Sarine) ; une marche à Guin ; la visite du Galetas-musée à Fribourg ; un tournoi de foot « feux bleus » qui opposent CSP, police et ambulanciers.

Le Président profite de l'occasion pour dire que le site internet et les réseaux sociaux de la Fédération sont ouverts pour faire de la publicité à ces événements.

13. Admissions et démissions

Aucune admission n'a été demandée et aucune démission n'est à déplorer.

14. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue à temps au comité.



15. Divers

Site internet

Le Président donne quelques informations à propos du site internet, lequel connaît une légère refonte et quelques améliorations.

Message de M. Roland Mesot, Président du Grand Conseil et membre d'honneur de la FFSP

En allemand et en français, M. Roland Mesot prend la parole avec les casquettes de président du Grand Conseil fribourgeois et de membre d'honneur de notre Fédération. Lui-même politicien de milice, il félicite les délégués et leurs camarades sapeurs-pompiers pour leur engagement.

M. Mesot souligne, avec un certain regret, que nous vivons dans une époque marquée par l'individualisme, voire l'égoïsme et qu'à ce titre, les sapeurs-pompiers qui offrent leur temps, leur énergie et leurs compétences au service de la collectivité méritent toute la gratitude de leurs autorités politiques.

Il continue en donnant son ressenti par rapport à l'activité des sapeurs-pompiers en l'illustrant par deux mots : confiance et professionnalisme. Par confiance, il souhaite témoigner sa certitude que les sapeurs-pompiers fribourgeois savent se montrer à la hauteur des attentes élevées qu'on place en eux, parce qu'ils ont autant le savoir-faire que le caractère pour mener leurs missions à bien. Par professionnalisme, il désire signifier que malgré leur statut de miliciens, les sapeurs-pompiers-fribourgeois agissent comme des professionnels lorsqu'ils doivent s'entraîner, se former ou intervenir lors d'événements réels, parce que au moment de l'épreuve du feu, il faut savoir gérer son stress, prendre des décisions, laisser les émotions de côté ou savoir les maîtriser. Et en tant qu'ancien commandant de corps, instructeur et officier au CR, il dit savoir les sacrifices que cela nécessite et réitère pour cela sa reconnaissance.

En conclusion, il souligne que lorsque *La Liberté* lui a demandé comment illustrer l'article consacré à son entrée en fonction comme président, il n'a pas hésité à choisir un environnement de pompiers, parce que malgré sa retraite datant de neuf ans, il souhaitait ainsi rappeler l'engagement de tous les gens au service de lutte contre l'incendie et les éléments naturels, qui mettent leur temps libre pour la sécurité de tous. Et de rappeler un slogan en vigueur lors qu'il était encore actif : « Notre temps libre pour votre sécurité ». Il termine en souhaitant à toutes et tous une bonne année 2019 avec très peu de sinistres.

L'assemblée applaudit.

Message de M. Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat

M. Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat en charge de la sécurité et de la justice, souligne le réel plaisir qu'il a d'assister à cette assemblée, parce qu'au-delà des relations institutionnelles, il croit à la vérité des relations humaines, qui sont encore dans le canton la boussole des décisions que chacun doit prendre, collectivement ou individuellement. Cette assemblée lui permet de pouvoir se tenir au courant, en tant que président du conseil d'administration de l'ECAB et en tant que Conseiller d'Etat, des activités des sapeurs-pompiers, au moment où sa direction conduit une réflexion et une mise en œuvre d'une vision globale de la sécurité dans le canton de Fribourg.

Il rappelle que les changements qui ont lieu depuis plusieurs années provoquent la fin du chacun pour soi et des cloisonnements administratifs, tout en imposant aux collectivités locales le défi de l'engagement individuel pour le bien commun. Il estime en outre que l'évolution des comportements sociaux modifie également les attentes de la population à l'égard des services publics, y compris à l'égard des sapeurs-pompiers. Il souligne cependant que l'évolution technologique, tant qu'elle reste maîtrisée, offre aux services publics l'occasion d'être plus efficaces. Il évoque également l'évolution démographique, avec 115 000 habitants de plus en environ 30 ans, qui a demandé une extension et une densification des espaces bâtis et a impliqué d'importantes modifications en matière d'urgences hospitalières, d'interventions de police ou de défense incendie. Il pense également que le changement climatique influencera à l'avenir la sécurité de tous, sous l'angle des éléments naturels.

C'est pourquoi, face à ces quelques phénomènes évoqués, M. Ropraz croit évidente une mise à jour de la vision cantonale de la sécurité au sens large. Certains volets ont déjà connus ou connaissent des mutations, (instauration d'une police de proximité pour répondre à la croissance démographique, réorganisation territoriale de la protection civile, révision de la législation en matière d'assurance immobilière). Il ajoute que le canton se retrouve aujourd'hui avec plusieurs projets sur la table que le Conseil d'Etat s'applique à mener de front afin de ne pas manquer le grand rendez-



Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers Freiburgischer Feuerwehrverband

vous de la coopération, de la coordination et de la mutualisation. Parmi eux, il relève le fameux chapitre V de la nouvelle Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB), à laquelle les sapeurs-pompiers sont pleinement impliqués notamment par la présence du président de la FFSP au sein du comité de pilotage. Selon M. Ropraz, le projet sera mis en consultation d'ici à l'été 2019 et il devrait y figurer notamment une volonté d'établir une organisation territoriale basée sur une cartographie des risques, de désenchevêtrer les compétences et les responsabilités financières de chacun, d'établir un système de gouvernance qui soit affranchi des contingences locales ou centrale. M. Ropraz mentionne également :

- la révision de la loi sur la protection de la population, qui offre l'occasion de réfléchir de manière globale à l'organisation en cas de catastrophe, en amplifiant la présence de la protection civile et en améliorant l'articulation entre les différents intervenants feux bleus ;
- la perspective de faire évoluer l'actuel Centre d'engagement et d'alarme en un futur centre cantonal d'engagement, de conduite et d'alarme, qui pourrait regrouper le 117, le 118 et pourquoi pas le 144, et qui jouerait pleinement tous ses rôles auprès de tous les intervenants.

M. Ropraz se dit conscient du fait que ces différents projets vont impacter l'avenir et les modalités des engagements des sapeurs-pompiers au service de la collectivité, ce qui peut faire naître des craintes ou des interrogations. Mais il assure que toutes les positions, toutes les propositions et toutes les critiques seront prises en compte et il invite tous les délégués à se forger leur opinion en regardant non vers le passé, mais vers l'avenir, en prenant en considération les évolutions qu'il vient d'évoquer.

M. Ropraz conclut son intervention en adressant, de la part du Conseil d'État, et à travers lui de toute la population, un message de profonde gratitude, de remerciements pour l'ampleur et la conviction de l'engagement des sapeurs-pompiers en faveur de la collectivité et de la sécurité des Fribourgeoises et Fribourgeois. Il remercie également les communes, l'ECAB et tous les partenaires feux bleus pour leur soutien à cette mission.

L'assemblée applaudit.

Message de M. Pierre-Alain Scherly, représentant du Groupement latin au comité central de la FSSP

M. Pierre-Alain Scherly exprime son plaisir de venir à nouveau s'exprimer à l'occasion de cette assemblée des délégués. Il commence son message en rappelant qu'il y a 80 000 sapeurs-pompiers en Suisse et au Liechtenstein pour qui, souvent, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) peut sembler être une organisation éloignée. Mais M. Scherly réaffirme que la FSSP s'engage en faveur des sapeurs-pompiers, par exemple :

- en se déplaçant de plus en plus dans les corps pour dispenser de la formation (une cinquantaine de demandes était déposée le jour de l'assemblée pour l'année suivante) ; il suggère au passage de prendre contact avec Reto Graber pour toute offre de cours ;
- en négociant avec divers importateurs de voitures un rabais flotte pour les offrir à ses membres, afin de les remercier pour leur engagement et la confiance qu'il accorde au comité central et à l'administration ;
- en tentant de convaincre les décideurs politiques de soutenir des projets en lien avec le travail de sapeur-pompier : si la demande d'étendre la catégorie B au véhicule jusqu'à 5 tonnes n'a pas obtenu le soutien escompté, une motion parlementaire va être déposée pour relancer le projet ; la gratuité des concessions radio pour les corps de sapeurs-pompiers va être demandée à l'OFCOM et cela semble en bonne voie.

M. Scherly rappelle encore que ce n'est pas le comité central ni le personnel de l'administration qui travaille au siège de Gümlingen qui constituent la FSSP, mais bien toutes les femmes et tous les hommes qui servent au sein d'un corps de sapeurs-pompiers. Il estime que le comité central veille à défendre les besoins et les intérêts des sapeurs-pompiers afin qu'ils puissent opérer dans un cadre propice, continuant ainsi l'oeuvre de leurs prédécesseurs, qui ont notamment fondé la FSSP sous la devise « Ensemble, nous sommes forts ». Ainsi, il souligne que la FSSP a pour tâche, outre la défense des intérêts de ses membres, de renforcer le domaine des sapeurs-pompiers dans le respect et la diversité ou de pourvoir au transfert des connaissances. C'est dans ce cadre, dit-il, que le comité central souhaite organiser, avec tous les corps du pays, les 150 ans de la fédération, avec notamment une journée ou nuit portes ouvertes.

M. Scherly avance que le comité central a préféré organiser une série d'événements qui ponctueront son année anniversaire plutôt que de créer un livre commémoratif ou de faire un dîner de gala. Parmi ceux-ci, il cite l'Assemblée



Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers Freiburgischer Feuerwehrverband

des délégués 2019 à Crans-Montana, le CTIF 2019 à Martigny, un exercice d'évacuation du Palais fédéral, un cortège de véhicules du feu (avec un but de 150 engins provenant de tous les cantons) à Zurich en 2020 et Assemblée des délégués 2020 à Berne.

Pour conclure son discours, M. Scherly souhaite remercier le président de la FFSP et les membres du comité cantonal pour leur engagement, leur esprit de collaboration et leur promotion des JSP. Il remercie également tous les membres pour la confiance témoignée au cours des 12 ans qu'a duré son mandat au comité central et invite les délégués fribourgeois à élire le candidat proposé par le groupement latin pour lui succéder. Il remercie enfin les sapeurs-pompiers fribourgeois pour leur engagement en faveur de la population, fruit de sacrifices tant sur le plan professionnel que familial.

L'assemblée applaudit.

Message de M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB

M. Jean-Claude Cornu dit que pour l'ECAB, 2018 a été comme l'est souvent la vie : réjouissante sous beaucoup d'aspects, plus sombre sous d'autres.

Au niveau de la grisaille, il estime que l'année est mal partie avec la tempête Burglind qui a touché plus de 3000 bâtiments pour plus de 8 millions de francs de dégâts. Il continue en évoquant les plus de 404 inondations de la fin mai-début juin qui ont causé près de 2 millions de francs de dégâts. Au final, il compte, en 2018, 4406 sinistres dus aux éléments naturels (contre 1121 en 2017) pour plus de 14 millions de francs de dégâts (contre 3,8 millions en 2017). Il craint ainsi qu'à l'avenir, comme le crient les jeunes qui se mobilisent pour l'environnement et le climat, les événements climatiques se multiplient et s'intensifient.

Au chapitre des incendies, il dit que l'année 2018 n'a pas été plus calme : il dénombre 272 interventions feu (contre 310 en 2017) pour plus de 12,8 millions de francs de dégâts (contre 8,4 en 2017). M. Cornu juge que, dans le domaine de l'incendie, la statistique est en dent de scie, avec une tendance à la baisse puis à une stabilisation sur les 30-40 dernières années. Il suggère cependant que s'il y a tendanciellement moins de sinistres, ceux qui coûtent plus d'un million de francs ont été multiples en 2018 (avec notamment l'incendie du restaurant St-Georges à Romont, d'une ferme au Mouret ou de la scierie Despond à Bulle). Il félicite toutefois la manière dont ces incendies ont été attaqués et maîtrisés, ce qui démontre à son avis la justesse des stratégies qui ont été mises en places. Il pense que de tels événements requièrent des moyens lourds en véhicules comme en équipement et des sapeurs-pompiers extrêmement bien formés et « faits au feu », notamment les porteurs de masque de protection respiratoire.

C'est pourquoi M. Cornu se déclare satisfait de la vitesse de croisière atteinte par le centre de formation de Châtillon, qui a vu nombre de cours s'y dérouler et de sapeurs s'y former. Il considère que l'avenir nécessitera moins de pompiers, mais plus aguerris, encadrés de manière plus professionnelle encore et disposant de moyens et d'engins toujours plus performants et cela sur l'ensemble du territoire cantonal. M. Cornu invite d'ailleurs à débattre, le moment venu, de la réforme « Sapeurs-pompiers 2020+ » dont M. Ropraz a fait mention.

M. Cornu se réjouit également de la mise en œuvre des changements induits par la réforme législative régissant l'ECAB. Il indique qu'elle se poursuivra en 2019, avec notamment la formation de spécialistes communaux en protection incendie et par les compléments apportés à l'équipe du centre de compétence intervention de l'ECAB.

M. Cornu réitère le fait que seuls, les autorités cantonales et communales et l'ECAB sont impuissants et que la lutte contre le feu et les éléments naturels passe par l'organisation, la formation et l'engagement de pompiers aux quatre coins du canton. C'est pourquoi il remercie les délégués, la FFSP, les instructeurs sapeurs-pompiers, les états-majors et tous les pompiers du canton, ainsi que les autorités communales, préfectorales et cantonales, qui ne manquent, selon lui, pas de prendre très au sérieux cet aspect de la sécurité publique en lui consacrant notamment les moyens nécessaires. Il réaffirme le soutien de l'ECAB aux sapeurs-pompiers pour l'avenir. Il félicite enfin les initiatives et les efforts faits à tous les niveaux pour répondre au problème du recrutement.

L'assemblée applaudit.

La parole n'est plus demandée dans les « Divers »



*Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers
Freiburgischer Feuerwehrverband*

Conclusion

Le Président remercie les partenaires politiques, institutionnels et opérationnels, qui de près ou de loin soutiennent nos sapeurs-pompiers tant dans le cadre organisationnel qu'opérationnel ; les membres d'honneur, qui par leur présence nous soutiennent et dont le Président espère que le travail sera poursuivi avec le même acharnement, avec un comité qui veut tout faire pour garantir les passages de témoin et permettre à cette noble et magnifique fédération de vivre très longtemps ; les délégués pour leur confiance et leur présence lors de cette assemblée ; le comité cantonal, pour son excellent travail et la camaraderie qui y règne ; le comité d'organisation, présidé par Vincent Hayoz, pour tout le travail abattu pour que la soirée se déroule des façons les plus agréables.

Le Président lève l'assemblée à 19h59 en cédant la parole aux organisateurs pour la suite des festivités.

Le Président :

Yan Schneuwly

Le secrétaire :

Benjamin Chollet